Gad SOUSSAN

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

64, rue de Crimée
75019 PARIS

Tél. : 01.40.03.03.15
Fax : 01.40.03.03.18

ASSOCIATION PRINCESSE MARGOT
3, rue de l'abbé Pouchard
94160 SAINT-MANDE

oOo

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ASSOCIATION PRINCESSE MARGOT
3, rue de l'abbé Pouchard
94160 SAINT-MANDE

oOo

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ooOoo

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PRINCESSE MARGOT relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondements de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué cet audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

65

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont été les importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral financier et des autres documents adressés au Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier adressé à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

65

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

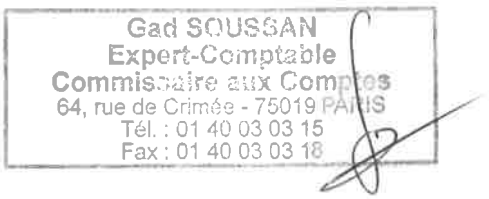
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 22 Juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
Gad SOUSSAN



ANNEXE

Description plus détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

65

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	22 992	13 840	9 152	0,96	16 016	1,65
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	69 091	47 225	21 866	2,29	18 906	1,95
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 788		8 788	0,92	8 557	0,88
TOTAL (I)	***100 870***	***61 065***	***39 806***	4,16	***43 479***	4,48
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	212		212	0,02	12 500	1,29
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					270	0,03
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	15 710		15 710	1,64	7 970	0,82
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	896 342		896 342	93,79	904 481	93,29
Charges constatées d'avance	3 660		3 660	0,38	789	0,08
TOTAL (II)	**915 923**		**915 923**	95,84	**926 010**	95,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***1 016 794***	***61 065***	***955 729***	100,00	***969 489***	100,00

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	953 332	99,75	759 081	78,30
Résultat de l'exercice	-14 115	-1,47	194 251	20,04
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***939 218***	98,27	***953 332***	98,33
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 260	0,76	5 718	0,59
Autres	9 252	0,97	10 438	1,08
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***16 511***	1,73	***16 156***	1,67
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**955 729**	100,00	***969 489***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			7 751	2,73	6 610	0,99	1 141	17,26
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			274 361	96,69	661 364	98,78	-387 003	-58,51
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			1 633	0,58	1 553	0,23	80	5,15
Sous-total des autres produits d'exploitation			***283 745***	100,00	***669 527***	100,00	***-385 782***	-57,61
Total des produits d'exploitation (I)			***283 745***	100,00	***669 527***	100,00	***-385 782***	-57,61
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			1 478	0,52	2 838	0,42	-1 360	-47,91
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***1 478***	0,52	***2 838***	0,42	***-1 360***	-47,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			3 954	1,39	6 250	0,93	-2 296	-36,73
Sur opérations en capital			9 900	3,49			9 900	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			***13 854***	4,88	***6 250***	0,93	***7 604***	121,66
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***299 077***	105,40	***678 614***	101,36	***-379 537***	-55,92
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			***-14 115***	-4,96			***-14 115***	N/S
TOTAL GENERAL			***313 192***	110,38	***678 614***	101,36	***-365 422***	-53,84
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			150 303	52,97	83 634	12,49	66 669	79,72
Services extérieurs			41 346	14,57	43 803	6,54	-2 457	-5,60
Autres services extérieurs			28 996	10,22	268 106	40,04	-239 110	-89,17
Impôts, taxes et versements assimilés			2 284	0,80	2 703	0,40	-419	-15,49
Salaires et traitements			55 055	19,40	63 036	9,42	-7 981	-12,65
Charges sociales			9 868	3,48	7 476	1,12	2 392	32,00
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	15 824	5,58	13 664	2,04	2 160	15,81
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	2	0,00	1	0,00	1	100,00
Total des charges d'exploitation (I)	***303 678***	107,02	***482 422***	72,05	***-178 744***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	675	0,24	1 260	0,19	-585	-46,42
Sur opérations en capital	8 483	2,99			8 483	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	***9 158***	3,23	***1 260***	0,19	***7 898***	626,83
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	355	0,13	681	0,10	-326	-47,86
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***313 192***	110,38	***484 363***	72,34	***-171 171***	-35,33
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			***194 251***	29,01	***-194 251***	-100,00
TOTAL GENERAL	***313 192***	110,38	***678 614***	101,36	***-365 422***	-53,84

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
PRODUITS :	
Bénévolat	
Prestations en nature	1 212 887
Dons en nature	
TOTAL	***1 212 887***
CHARGES :	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 212 887
Prestations	
Personnel bénévole	
TOTAL	***1 212 887***

Annexe association

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 955 729,01 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 14 114,63 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 2 juin 2021 par le Conseil d'administration.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile.

L'association a mis en place des mesures de chômage partiel au cours de l'exercice 2020.

Par ailleurs, la crise sanitaire a entraîné une baisse drastique des dons et subventions privées.

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 992			22 992
Immobilisations corporelles	62 985	20 404	14 298	69 091
Immobilisations financières	8 557			8 788
TOTAL	**94 534**	**20 404**	**14 298**	**100 870**

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		953 332
SOLDE		953 332

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 260	7 260		
Dettes fiscales et sociales	7 694	7 694		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 558	1 558		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	16 511	16 511		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	3 840
Dettes fiscales et sociales	2 694
Autres dettes	
TOTAL	6 534

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Opérations de mises à disposition gratuite de biens

Au cours de l'exercice écoulé, le montant des contributions en nature offertes à l'Association s'élève à 1 212 887 €.

Ces montants correspondent à des prestations en nature offertes par les grands médias nationaux et évaluées au coût de revient.

Cette somme apparaît en bas du compte de résultat, afin de ne pas impacter sur le résultat comptable de l'exercice, et traduire la réalité économique de l'Association.

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres		
Non cadres	4	4
TOTAL	0	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 640 Euros TTC.

Compte Emploi Ressources (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) de l'exercice 2020 est joint en annexe.

Association PRINCESSE MARGOT

Exercice 2020

COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)

EMPLOIS				RESSOURCES		
Missions sociales			150 438	Dons des particuliers		69 207
	Animation hopitaux	*14 259*		Dons des entreprises		178 130
	Actions Famille	*28 910*				
	Actions Cadeaux	*26 758*		Subventions d'exploitation		7 751
	Actions Maison PM	*607*				
	Actions Formation	*250*		Autres produits		1 479
	Maison Marg'Home	*2 385*				
	Amenagement hopitaux	*69 269*				
	Dons hopitaux et recherche	*8 000*		Contributions en nature		27 023
Frais recherche de fonds			66 423	Transferts charges exploitations		1 633
	Salaires	*64 923*				
	Etude intervenant externe	*0*		Produits exercices anterieurs		3 954
	Gala	*1 500*				
	Autres evenements	*0*		Produits except. sur cession actifs		9 900
Frais fonctionnement			96 331			
TOTAL EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT			313 192	TOTAL RESSOUSCES INSCRTIS AU COMPTE DE RES		299 077
				Excedent d'emplois de l'exercice		14 115
TOTAL EMPLOIS			**313 192**	**TOTAL RESSOURCES**		**313 192**